



Retour d'expérience : Mise en place d'un point colis pour les salariés de Nantes Métropole "illicolis, je me fais livrer au travail"

Présentation : Amélie RANTY – Chef de projets

Réalisation : Mission Stratégie & Études déplacements
Département déplacements – Nantes Métropole

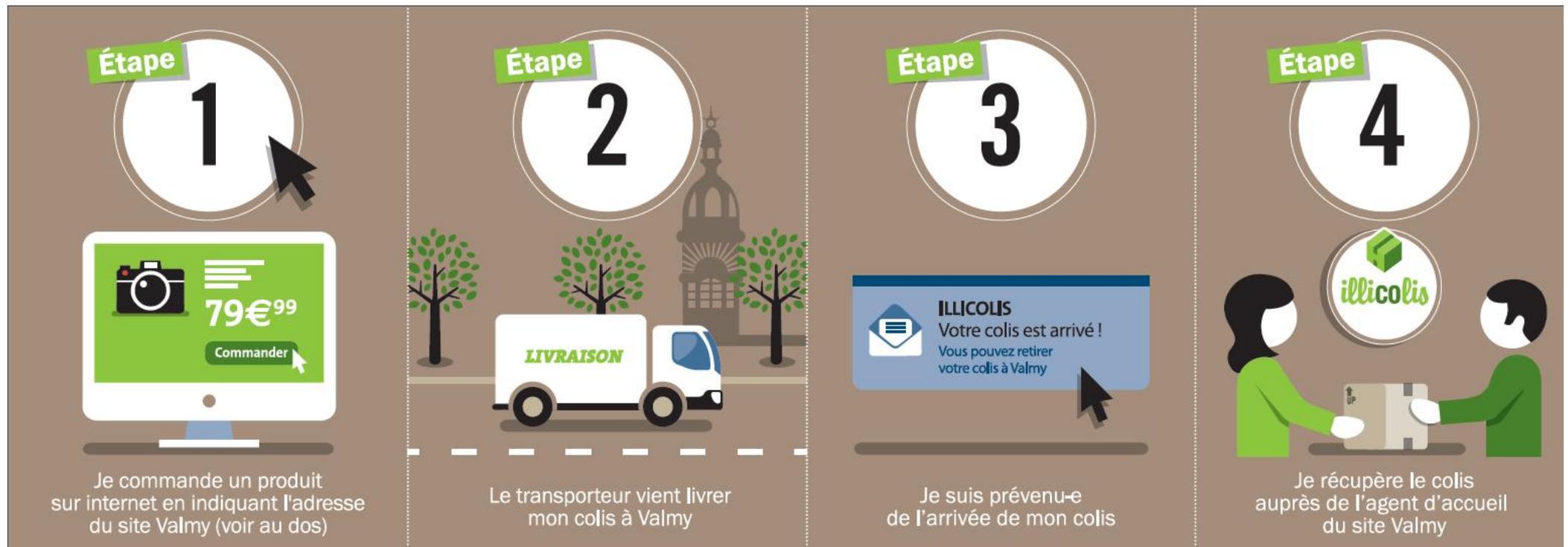
Mardi de l'ORT : 1^{er} mars 2016



- Fonctionnement du service illicolis
- Bilan aujourd'hui
- Et demain ? Modalités d'extension

■ Fonctionnement du service illicolis

- Mis en place depuis mars 2014 au titre de la logistique urbaine durable



NB : lorsqu'un particulier réalise une commande par internet et demande à se faire livrer à domicile, quatre fois sur dix, le livreur se retrouve face à une porte close. Cela entraîne un second passage du transporteur, avec toutes les conséquences que cela suppose : coûts supplémentaires, encombrement urbain, pollution, insatisfaction du client.

■ Fonctionnement du service illicolis

- **Conditions à remplir :**
 - Être agent de Nantes Métropole sur un des sites centraux
 - Lire et signer la charte d'utilisation du service
 - Lors de l'achat à distance, préciser comme adresse de livraison l'adresse de Nantes Métropole
- **Modalités :**
 - Réception par l'agent d'accueil du colis
 - Stockage dans un local sécurisé
 - Envoi d'un mail au destinataire par l'agent d'accueil (messagerie professionnelle)
 - Remise contre signature (procuration possible)
- **Sont exclus du service :**
 - La livraison de produits périssables, dangereux et volumineux (>10kg)
 - Les retours

■ Bilan

- 900 agents concernés jusqu'à présent,
- 100 signataires de la charte
- En moyenne 1 colis réceptionné par jour ouvré, soit 500 colis depuis le début du service
- Gain de temps et commodité l'argument principal pour l'utilisation

- Dispositif mis en œuvre avec une entrée Logistique urbaine durable, pour expérimenter en interne, en vue de s'ouvrir aux entreprises du territoire sur la base d'un retour d'expérience.
- Mais fait également écho à d'autres politiques publiques : la conciliation des temps (vie privée/vie professionnelle), la responsabilité sociétale des entreprises/administrations (RSE), qualité de vie au travail, innovation sociale, exemplarité de la collectivité

■ Et demain ? Modalités d'extension

- Interne
- Extension du dispositif actuel : 1700 agents concernés depuis fin février (900 jusqu'à présent),
- Service à construire et dupliquer sur les sites excentrés
- Externe
 - Via les Plans de Mobilité Entreprises
 - Via la plate-forme RSE du territoire
 - Mise à disposition des supports

s-livrer-au-travail

E-nantesmetropole.fr
un développement responsable de votre entreprise

CONTRIBUER

Comprendre Intérêts pour l'entreprise Outils RSE Agir A propos de la Plateforme RSE

Protection de la planète - Environnement > Illicolis : je me fais livrer au travail !

la planète - Environnement
s : économies d'énergie et le
sur les biscuits
>événement sur la métropole
rimes énergies"
liser un bilan carbone utile ?
liorer la performance
itale de son bâtiment ?
er un partenariat gagnant-
une ONG ?
éemploi dans les
ations
le gaspillage alimentaire
iodiversité
e fais livrer au travail !
reinte environnementale des
aîtriser les risques
venir, réduire, recycler,
salariés : agir pour une
ble
collectif
émissions de CO2, source
mation sur les bilans et outils
Serre

Recommander à un ami

J'aime 0

ÉCO-ÉVÉNEMENT SUR
OLE
OBJET RESPONSABLE
Capitale verte 2013 de
l'opportunité pour la Ville et

ILLICOLIS : JE ME FAIS LIVRER AU TRAVAIL !
Bonne pratique proposée par Nantes Métropole

La Direction des déplacements (DGD) de Nantes Métropole expérimente un service à destination des agents des sites centraux depuis mars 2014 : faire livrer des achats personnels sur son lieu de travail. Vous avez déjà fait un achat par internet mais n'êtes pas chez vous pour leur livraison ? Vous souhaitez éviter aux transporteurs des déplacements inutiles ? Ce service vous permet d'être intéresser et être déployé dans votre entreprise.

INTENTION INITIALE

Pourquoi avoir lancé cette action à l'origine ? Quelle était votre intention initiale ? Vos objectifs ?

« Aujourd'hui, lorsqu'un particulier réalise une commande par internet et demande à se faire livrer, le livreur se retrouve face à une porte close » indique Amélie Ranty, chargée de mission DGD. Cela entraîne un second passage du transporteur, avec toutes les conséquences que cela entraîne : encombrement urbain, pollution, insatisfaction du client. « Pour une logistique durable, nous expérimentons ce service pendant un an pour ensuite le proposer à tous les agents des sites centraux ayant signé un plan de mobilité. »

MISE EN ŒUVRE

Comment vous y êtes vous pris pour mettre en œuvre cette action ? Quelles étapes ?

L'objectif de cette expérimentation est de limiter l'impact des livraisons liées aux achats sur les sites centraux en termes de déplacements et d'environnement, tout en offrant un service facilitant le quotidien des agents. Concrètement, sur la mise en place du service, vous pouvez visionner le schéma ci-dessous qui résume les étapes de la mise en œuvre de ce service.

Étape 1 : Je commande un produit sur internet en indiquant l'adresse du site Valmy

Étape 2 : Le transporteur vient livrer mon colis à Valmy

Étape 3 : Je suis prévenu(e) de l'arrivée de mon colis

Étape 4 : Je récupère et évalue le colis

Pour en savoir plus :

- <http://www.rse-nantesmetropole.fr/agir/environnement/illicolis-je-me-fais-livrer-au-travail>
- Nicolas ALBERT, conseiller en mobilité durable auprès des entreprises :
nicolas.albert@nantesmetropole.fr 02 40 99 23 83

